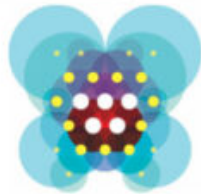


Le chèque-entreprise “Économie Circulaire”



Chèques-
entreprises



Une aide de la Région wallonne pour les entreprises.

Ce chèque “Économie Circulaire” est une aide de la Région wallonne destinée aux entreprises qui souhaitent bénéficier d’une expertise externe pour leurs projets en économie circulaire. La Wallonie finance la prestation de l’expert à hauteur de 75% des coûts HTVA limité à 45.000 euros sur trois années. C’est l’opportunité pour les entreprises de faire appel à des designers pour les accompagner dans la mise en œuvre de projets en économie circulaire.

[→ En savoir plus](#)

Wallonie Design effectue une veille active et vous propose régulièrement des ressources inspirantes sur la thématique du design au service de la transition circulaire, avec le soutien du Plan de Relance de la Wallonie et Circular Wallonia. Pour découvrir d'autres inspirations, consultez notre page [Ressources](#).

